

06/04 | 07:00 | Les Echos **DE PHILIPPE MONGIN****Réforme : la manière Sarkozy**

Que n'a-t-on dit sur l'activisme de Nicolas Sarkozy et les défauts supposés de sa « méthode » ? La rapidité de conception décriée comme une hâte brouillonne, la mise en cause des intérêts catégoriels repeinte comme une violence faite à la société, les compromis inévitables ramenés à de simples reculades... Mais ses pires adversaires concéderont qu'il a su relancer le train des réformes après dix années d'immobilisme. Elu grâce à l'échec des réformes de 1995, M. Jospin préféra distribuer les excédents publics en offrant pour seule grande politique celle des 35 heures, dont on ne fera pas le diagnostic édifiant. Frappé du même traumatisme, M. Chirac, après 2002, se garda presque de toute entreprise importante, si l'on excepte la loi sur les retraites voulue par M. Fillon. Les audaces de M. Sarkozy ranimèrent un pays éteint, et s'il en a mécontenté beaucoup par sa manière, qu'importe si le bilan de son action parle en sa faveur ?

Certes, le bilan est aussi complexe que les sujets abordés sont divers. On ne défendra pas la loi Tépé, trop rapidement votée en 2007 pour honorer des promesses électorales, même si elle comportait aussi d'excellentes mesures comme la création programmée du RSA. On ne félicitera pas M. Sarkozy d'avoir créé une niche fiscale pour les cafetiers, et l'on regrettera qu'il n'ait pas entrepris de réduire les autres niches avant la crise de 2008-2009. Ces flottements évitables donnent aujourd'hui la partie belle à M. Hollande pour dénoncer le mitage irrationnel de l'impôt. On ne louera pas non plus la politique de l'environnement sortie du Grenelle, trop décevante pour qu'il ne faille pas remonter pour cette fois à la « méthode » (mais en l'occurrence, trop lente et délibérative, et non pas trop brusque et autoritaire). Les engagements pris sur les énergies renouvelables excèdent nos moyens, la taxe sur le carbone est retombée dans les limbes, et l'énergie nucléaire n'a pas été suffisamment valorisée dans la lutte contre le réchauffement climatique. En cette matière nucléaire cependant, la comparaison avantage M. Sarkozy par rapport à M. Hollande, qui, préoccupé d'abord de son « Kriegspiel » avec les écologistes, a fini par embrouiller les lignes directrices de sa politique énergétique.

Au-delà de ces réserves et de quelques autres, que ne voit-on les avancées vigoureuses, inimaginables sous les timorés prédécesseurs ! La plus incontestable est celle des retraites. La loi qui retarde l'âge légal ferait presque oublier la décision antérieure d'allonger la durée de cotisation et cette réforme des régimes spéciaux, dès 2007, qui était le préalable du reste. A la distance convenable des micros, les experts socialistes expriment leur soulagement, et M. Hollande lui-même entérine de fait l'indispensable réforme.

Entérinés aussi le service minimum dans les transports, qui conditionnait de loin la réforme des retraites ; l'abandon de la taxe professionnelle au profit d'un impôt mieux assis ; le remplacement d'une partie seulement des fonctionnaires partis à la retraite (et là réside le secret des 60.000 postes que M. Hollande promet à l'Education nationale) ; la carte judiciaire et la carte militaire ; la rupture conventionnelle du contrat de travail ; les critères effectifs de la représentativité syndicale ; le crédit impôt recherche largement diffusé ; le grand emprunt centré sur les investissements d'avenir ; et la loi LRU, qui n'est pas moins emblématique du sarkozysme que Tépé. Presque toutes ces dispositions furent conspuées en leur temps, y

compris par des bénéficiaires qui ne semblaient pas tolérer que la gauche n'en eût pas l'initiative, mais les critiques se sont tues, et M. Hollande compose aujourd'hui son acceptation en offrant des soultes aux intérêts lésés.

Au moment où les promesses électorales fleurissent, les bilans sont des gages de crédibilité. M. Hollande peut faute de mieux se voir attribuer celui de M. Jospin, que d'ailleurs il revendique ; M. Sarkozy a tout simplement le sien. Lorsque, pour parler d'un objectif qui les rapproche, les deux candidats prétendent réduire les déficits publics, l'un est à l'évidence plus crédible que l'autre. M. Sarkozy a eu le courage d'entreprendre la réforme mesurée de l'Etat providence qui tétanisait le mentor de M. Hollande, et comble d'audace dans notre république girondine, il a osé mettre un frein aux dépenses des collectivités locales ; il semblerait que son rival ait tout à fait oublié cette source de déficits. Lorsque les deux candidats se retrouvent encore pour défendre la compétitivité des entreprises, lequel a l'avantage du bilan, celui qui s'est débattu contre le carcan des 35 heures ou l'héritier de celui qui les a instaurées, celui qui instaure la TVA sociale ou celui qui veut l'abolir ? L'énumération peut se poursuivre. Quelle est-elle donc, finalement, cette « méthode » tellement décriée si ce n'est la politique habitée de nouveau par la réforme ? Et qu'est-ce que cette présidence « normale » qu'on lui oppose si ce n'est le retour à l'immobilisme mortifère ?

Philippe Mongin est directeur de recherche au CNRS et professeur à HEC Paris.

Tous droits réservés - Les Echos 2012